

Gecina
M. Beñat Ortega
Directeur Général, administrateur
16, rue des Capucines
75084 PARIS CEDEX 02
France

Son Excellence António Guterres
Secrétaire général Nations Unies
New York
NY 10017
États-Unis

Paris, le 13 mai 2024

Honorable Secrétaire général,

J'ai l'honneur de vous confirmer que Gecina, spécialiste de la centralité et des usages, propriétaire et exploitant d'un patrimoine immobilier de bureau et résidentiel d'une valeur de 17,1 Mds€ au 31 décembre 2023 - soutient les Dix principes du Pacte mondial des Nations Unies (Pacte mondial) concernant le respect des droits de l'homme, des normes internationales du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

En effet, Gecina s'est dotée dès 2008 d'une politique RSE exigeante intégrée à son activité, ce qui a permis de progresser sur les enjeux de développement durable les plus significatifs avec notamment :

- la certification aux plus hauts niveaux de 100 % de nos immeubles en rénovation et de 100 % de nos actifs de bureau en exploitation afin de diffuser les bonnes pratiques de gestion et de conception immobilière répondant aux 4 priorités RSE de Gecina : le bas carbone, l'économie circulaire, la biodiversité et le confort et le bien-vivre des occupants ;
- la réduction des émissions de carbone par mètre carré en exploitation de 78% entre 2008 et 2023, dont 33% depuis 2019 ;
- la réduction de 45 % des émissions dues aux matériaux de construction utilisés lors des rénovations de bâtiments entre 2016 et 2023 ;
- l'intégration de la RSE dans les objectifs individuels et collectifs :
 - o 88 % des collaborateurs de Gecina disposent d'objectifs individuels RSE pesant a minima 20 % de leur évaluation annuelle ;
 - o 30 % de l'intéressement collectif et de l'attribution des actions de performance est lié à l'atteinte d'objectifs RSE ;
- l'intégration au plus haut niveau de la gouvernance : un comité RSE a été créé au sein du Conseil d'Administration en 2020 ;

- la reconnaissance de nos progrès par les évaluateurs de référence : 96/100 au classement immobilier de référence GRESB, A-list au CDP, AAA à MSCI.

Par cette communication, nous exprimons notre engagement à intégrer le Pacte mondial et ses principes dans la stratégie, la culture et les opérations quotidiennes de notre entreprise, et à nous engager dans des projets de collaboration faisant progresser les objectifs plus larges des Nations Unies, notamment les Objectifs de développement durable (ODD). Gecina fera une déclaration claire de cet engagement auprès de nos parties prenantes et du grand public.

Nous convenons également que l'une des obligations qui conditionne notre participation au Pacte mondial de l'ONU est la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (CoP), décrivant les efforts de notre entreprise dans la mise en œuvre des Dix principes. Nous sommes en faveur de la responsabilité publique et de la transparence, et nous nous engageons donc à rendre compte de nos progrès dans un délai d'un an maximum à compter de notre date d'adhésion au Pacte mondial, puis chaque année, conformément à la politique du Pacte mondial de l'ONU en matière de Communication sur le Progrès.

Cela comprend :

- Une déclaration signée par le plus haut dirigeant de l'entreprise exprimant un soutien continu au Pacte mondial et renouvelant notre engagement permanent envers l'initiative et ses principes. Cette déclaration est distincte de notre lettre initiale d'engagement à adhérer au Pacte mondial de l'ONU ;
- La publication annuelle de notre CoP, au travers du questionnaire en ligne dédié, par lequel nous présenterons les efforts continus de notre entreprise pour intégrer les Dix principes à notre stratégie, notre culture et nos opérations quotidiennes, et contribuer aux objectifs des Nations Unies, en particulier les ODD.

Veillez agréer, Excellence, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de ma très haute considération.

Beñat Ortega
Directeur Général, administrateur